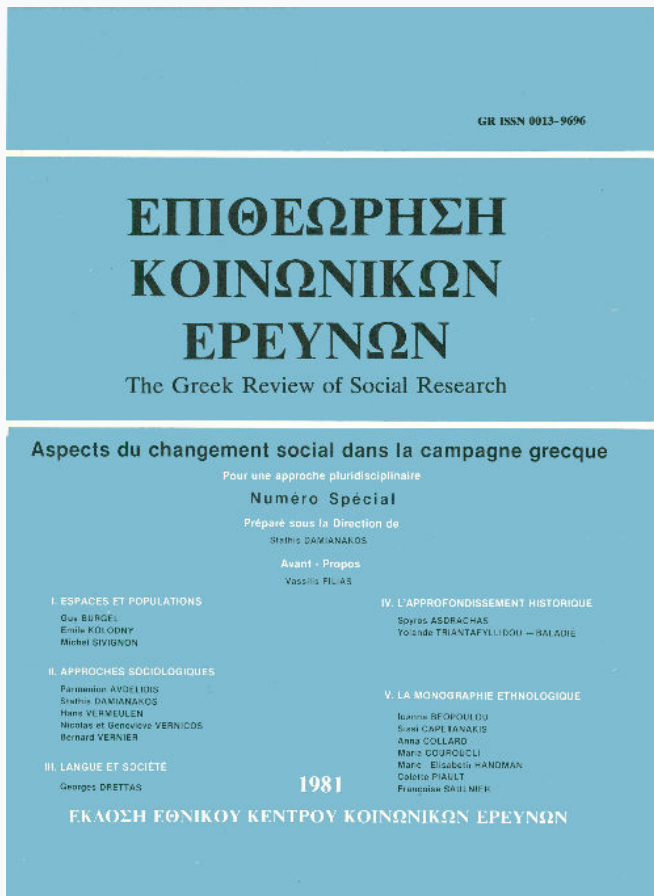


# The Greek Review of Social Research

(1981)

Numero Special



## Change and immobility in mountain Corfu

Maria Couroucli

doi: [10.12681/grsr.578](https://doi.org/10.12681/grsr.578)

Copyright © 1981, Maria Couroucli



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).

### To cite this article:

Couroucli, M. (1981). Change and immobility in mountain Corfu. *The Greek Review of Social Research*, 221–230. <https://doi.org/10.12681/grsr.578>

# Changement et immobilité dans la montagne de Corfou

par Maria Couroucli

Doctorante à l'EHESS

## Introduction

Cet article concerne un village de Corfou qui vit de la culture de l'olivier. Les informations recueillies sur le terrain et dans les archives de l'île tendent à montrer que la structure socioéconomique du village n'a pas radicalement changé au cours des 150 dernières années, en dépit de l'adaptation nécessaire à l'économie marchande capitaliste: les oliviers qui occupaient 37% des terres cultivées dans les années 1840 occupent actuellement les 80% de ce même terroir. Cette adaptation a certes entraîné la disparition d'un système d'organisation économique presque de subsistance, mais l'économie villageoise n'en demeure pas moins traditionnelle.

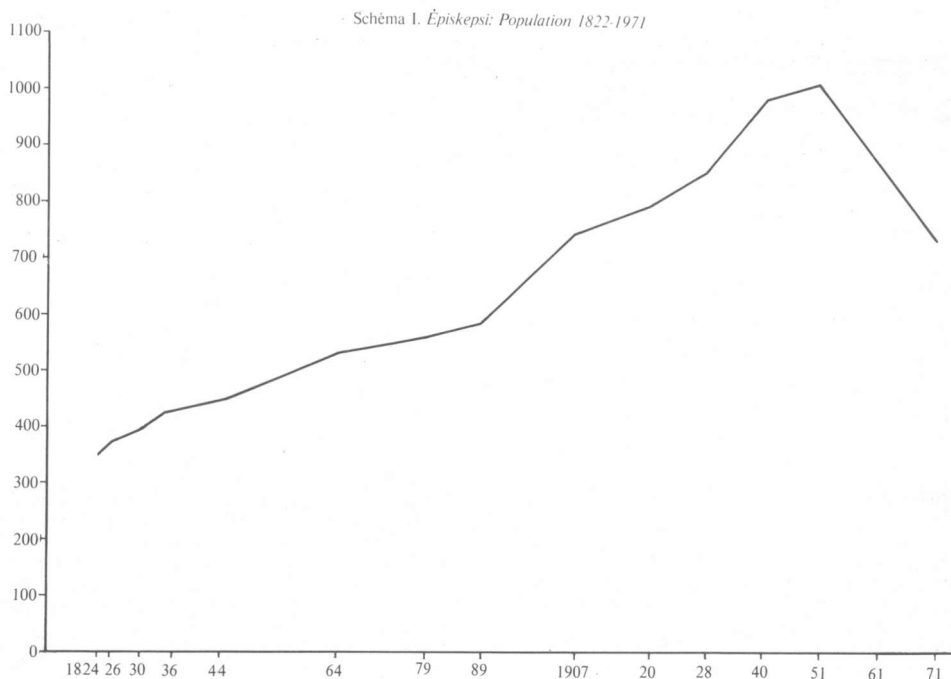
Un changement radical de culture semble impossible à cause de la nature de l'exploitation (olivier) et du terroir (vallées de montagne); pourtant un tel changement serait avantageux en termes de revenu si l'on en juge par l'exemple d'autres communes de l'île. La technologie, quant à elle, ne pourrait apporter qu'une aide assez limitée à l'amélioration de la production de l'huile d'olive.

Le village compte 194 familles, toutes propriétaires de leurs champs d'ailleurs partagés entre elles de manière plus ou moins égalitaire. Le village peut être considéré comme une communauté agricole assez aisée, qui n'a pas à faire face aux problèmes de l'émigration et de la dépopulation comme c'est le cas, en général pour la Grèce rurale. La population du village est stable, presque stagnante: de 402 habitants en 1829, elle passe à 1 012 en 1952 et retombe à 679 en 1977, fait dû principalement à un processus de contrôle de naissances (Cf. Schéma I).

Les habitants semblent s'adapter à l'avènement de la technologie et à la nouvelle réalité de la vie dans l'île avec un esprit ouvert à la modernité: l'électricité, installée au village en 1969, apporte non seulement des réfrigérateurs et des postes de télévision dans les maisons, mais aussi la possibilité de monter de petites entreprises et d'améliorer l'équipement des moulins et pressoirs à huile. Un service quotidien de transports en bus entre la ville et le village compense l'isolement de ce dernier, et le changement des habitudes de consommation est plutôt un signe de prospérité que d'imitation d'un mode de vie citadin.

## *Les outils de l'enquête*

L'enquête a été menée à deux niveaux différents: d'une part il y a eu le travail sur le terrain, qui correspond à un séjour de 13 mois au total dans le village, dont 9 mois sans interruption (1976-77) et d'autre part une recherche a été menée dans les archives de la ville de Corfou et auprès de l'administration de l'île. Pour le passé, les documents qui ont été utilisés sont de nature statistique (recensements annuels de la population et de la production, y compris le rendement des cultures, pour la période 1829-1844), mais à côté de ces informations un dépouillement des registres paroissiaux de 1822 à 1844 donnés de précieuses informations sur les familles, l'espérance de vie de la population du village, et sur les maladies. Tous les documents se trouvent aux Archives de l'île. A Londres, au Public Record Office, j'ai pu consulter des documents statistiques portant sur l'ensemble de l'île, qui concernent la production et la population et couvrent presque toute la période du Protectorat britannique, de 1829 à 1863. Cela m'a permis



de comparer les archives locales non seulement à celles de la métropole et vice versa, mais aussi à des sources secondaires comme les récits de voyageurs et les informations des historiens de l'époque.

Pour ce qui concerne le présent, l'administration de l'île fournit des documents sur la production agricole au niveau des départements mais non pas des communes. Ainsi, pour le village d'Episkepsi, j'ai pu consulter les archives de la mairie qui ne datent que de 1968 pour ce qui concerne l'agriculture. Le «démotologion» (état civil) date de 1914; enfin, le registre de l'école primaire communale date de 1910.

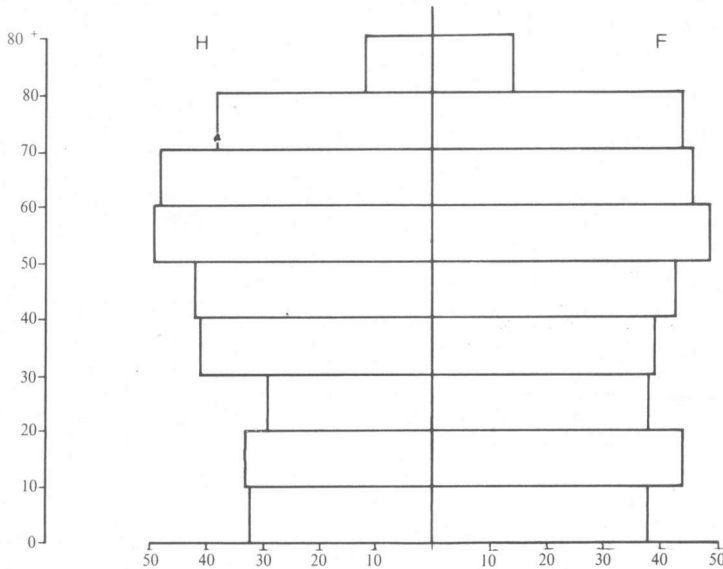
## I. La structure économique et sociale

### a. L'écologie

Episkepsi est un village situé dans la partie nord-est de l'île, dans la région qu'on appelle Oros (en grec: montagne). Cette région comprend actuellement 12 communes, situées à l'amont des vallées qui descendent vers

la mer, et qui constituent leurs terroirs, plantés pour la plupart d'oliviers et de quelques arbres fruitiers. La région forme une unité écologique, en ce sens que chaque commune a, ou avait dans le passé, un terroir diversifié : l'agglomération domine les champs d'oliviers et les quelques champs à céréales qui vont jus qu'à la mer. Au XIXe siècle la région comptait 8 communes qui ont «éclaté» vers la fin du siècle en plusieurs agglomérations plus ou moins importantes, au fur et à mesure que les habitants commençaient à s'installer dans leurs champs, ou alentour, par groupes lignagers ou d'exploitants. Cette évolution de l'habitat rend difficile une étude historique de chaque commune séparée de l'ensemble écologique d'Oros. Seule la commune d'Episkepsi, située à une altitude moyenne (350 m), à l'amont d'une vallée assez étendue, n'a pas subi de tels changements. L'habitat villageois est compact et demeure ainsi tout au long de la période étudiée (du milieu du XVIIIe siècle à nos jours). Les quelques habitations dispersées dans le terroir font partie de la commune, et cela permet une étude approfondie de ce

Schéma II. *Episkepsi* 1977: Pyramide d'âges



village, puisque son terroir ainsi que sa population demeurent au cours des deux derniers siècles une unité distincte.

b. *Le village aujourd'hui: la population, l'organisation sociale*

Episkepsi compte aujourd'hui<sup>1</sup> 679 habitants, répartis en 194 unités domestiques. La grande majorité des villageois sont des agriculteurs à part entière, et tous sont propriétaires de terres. La culture prédominante au village est l'olivier, à l'exclusion, ou presque, de tout autre produit destiné au marché. Les champs d'oliviers s'étendent sur un terroir de 5 km<sup>2</sup>, épousant une vallée principale qui naît à la hauteur du village et descend vers le sud-ouest, jusqu'à la côte, en se divisant en plusieurs petites vallées et collines. Les terres sont réparties d'une manière assez égalitaire, et le terroir du village est relativement important en comparaison avec le reste de l'île.<sup>2</sup>

1. Tous les chiffres se référant au présent sont de 1977.

2. La densité de la population au km<sup>2</sup> de terre cultivée est de 265 pour l'ensemble de l'île, de 180 pour la campagne, et de 121 pour Episkepsi (chiffres d'après le recensement de 1971). Vingt-et-une

La structure sociale de base est l'unité domestique qui correspond presque toujours à la famille nucléaire—ou conjugale. Les terres sont donc la propriété de cette unité et le travail est réparti entre ses membres. Cette forme d'organisation de la vie économique et sociale reste en place pendant toute la période étudiée, comme le prouvent les documents d'archives; en fait, le système foncier en vigueur dès l'époque vénitienne, et qui a duré jusqu'au début du siècle, présupposait une telle organisation.<sup>3</sup>

autres communes (sur les 101 de l'île) ont une densité supérieure à celle d'Episkepsi.

3. La famille nucléaire comme unité économique autonome est la forme unique d'organisation sociale qu'on retrouve dès le début du XIXe siècle, époque de laquelle datent les premiers recensements complets du village—que j'ai consultés aux Archives de l'île. En 1829, le village comptait 402 habitants répartis en 102 unités domestiques, dont 71 étaient des familles conjugales. Les familles plus complexes se caractérisent par l'«addition» d'un ou plusieurs parents à la famille nucléaire, et non pas par la cohabitation de plusieurs familles nucléaires dans une famille étendue. Aujourd'hui on compte moins d'unités domestiques composées de familles strictement conjugales par rapport au total, uniquement, je pense, à cause d'une espérance de vie plus élevée. Comme le dit P. Laslett pour la société anglaise au temps des Stuarts, très peu de gens habitaient avec leurs beaux-parents parce que ceux-ci étaient rarement en vie. Cf. *The World we have lost*, London, Methuen (1965), 1976, p. 95.

Les 194 unités domestiques du village peuvent se diviser en deux grandes catégories du point de vue de leur constitution. La première est l'unité domestique qui comprend une seule famille conjugale; elle couvre 109 unités qui représentent 38% de la population du village. Dans cette catégorie on trouve 46 couples sans enfants et 19 individus qui vivent seuls. La seconde, c'est l'unité domestique qui comprend, outre la famille strictement conjugale, les parents d'un des époux; cette catégorie regroupe 85 maisons et 62% de la population du village. Du point de vue de la structure par âges, le village a une population plutôt vieille: 202 habitants ont plus de 60 ans, pour 147 jeunes de moins de 21 ans. La pyramide des âges (Cf. Schéma II) est assez révélatrice à ce sujet, surtout si elle est comparée avec celle de la population rurale de l'ensemble de l'île.

Cette structure particulière des âges est due à la transformation assez singulière qui s'est produite au début du XX<sup>e</sup> siècle: la population du village, stagnante depuis une très longue période, commence à croître à un rythme extrêmement rapide, induisant un déséquilibre profond au sein de la société villageoise. Au tournant du siècle le taux de croissance dépasse soudainement 1% par an: de 0,40% en 1879-89, il passe à 1,56% en 1889-1907 (cf. Tabl.). La première vague d'émigration dans les années 1920-1928 est probablement le résultat de cette croissance inattendue. L'économie villageoise, incapable d'intégrer un certain nombre d'enfants nés au tournant du siècle, les oblige à partir. La plupart d'entre eux se rendent comme ouvriers à Athènes. Dès lors, la population peut augmenter à un rythme assez élevé, puisqu'un certain nombre de «superflus» sont rejetés. La deuxième vague migratoire se manifestera dans les années 1950-1965, résultat de la très forte natalité constatée entre 1920 et 1927, avec 2,11% de croissance naturelle.<sup>4</sup> Parallèlement, un autre processus se met en place, le contrôle des naissances; on commence à pratiquer, pour ainsi dire, un planning familial: la mortalité infantile ayant considérablement régressé, il devient nécessaire de programmer, d'une certaine manière, les naissances, pour regagner un équilibre au niveau non seulement du village, mais également au sein de la famille en tant qu'unité domestique. Dorénavant presque tous les enfants qui naissent, survivent (sauf dans la période 1940-1944, marquée par une légère recrudescence de la mortalité infantile), et cela implique un changement de comportement au niveau social, de l'organisation de la famille en tant qu'unité économique autonome, tout comme au niveau du comportement et des croyances.

Plusieurs facteurs s'ajoutent à cette révolution démographique: dans les années 1920, à la suite de la

réforme agraire, tous les paysans deviennent propriétaires de leurs terres, ce qui implique qu'ils n'ont plus à payer de rente au propriétaire foncier, mais également que les champs qui constituent la propriété de chaque famille sont fixés et que la terre n'est plus cultivable «à volonté», du moins en théorie. Dans le système antérieur la famille entretenait la culture d'un ou plusieurs champs en fonction de la disponibilité de sa main-d'oeuvre, de la rente exigée et de ses propres besoins matériels. Depuis 1920 les terres sont fixées; on peut les cultiver avec plus ou moins de soin, les laisser en friche ou les louer à un autre agriculteur si nécessaire, mais cela suppose déjà des décisions d'un tout autre ordre, à l'intérieur d'un système de mise en valeur radicalement différent.

De plus, les paysans parviennent à la propriété totale de leurs terres en payant une partie (2/5) de sa valeur à l'ancien propriétaire, l'autre partie étant versée par l'État, ce qui entraîne un endettement des familles pendant la période de l'entre-deux-guerres.<sup>5</sup> En même temps, c'est pendant ces années-là que d'autres changements ont eu lieu au sein de l'économie villageoise; c'est la période de l'introduction d'une technologie moderne dans le processus de la production de l'huile d'olive, en ce qui concerne surtout les moulins et les pressoirs. Ces derniers peuvent désormais être équipés de moteurs à pétrole et même à l'électricité, pour produire une huile de meilleure qualité en beaucoup moins de temps. Les vieux moulins et pressoirs du village sont abandonnés pour céder la place à ceux qui sont équipés de machines modernes; sur les 20 pressoirs du village, il n'en reste que 3, qui deviennent alors une exploitation très rentable pour leurs propriétaires.

Bref, à Episkepsi, entre le début du siècle et la Deuxième Guerre mondiale, le capitalisme s'installe comme système dominant, changeant brusquement les rapports sociaux, tant au sein de la famille qu'au niveau des relations entre maîtres et paysans. Les effets de ce système se manifestent tous en même temps: le bouleversement des relations sociales de production coïncide avec le bouleversement démographique, l'un aggravant les effets de l'autre. Le village entre dans une époque nouvelle et, pour survivre, doit trouver comment s'adapter.

Néanmoins, les structures traditionnelles ne disparaissent pas toutes, que ce soit sur le plan économique ou social. La structure de la famille nucléaire, unité de production mais aussi de reproduction de la société, reste fondamentalement la même. Les lois de l'héritage et le mode de partage de la propriété, les règles du mariage et les interdits révèlent une structure traditionnelle; l'ouverture du village vers le monde plus vaste n'entraîne pas de transformations à tous les niveaux.

4. On fait ici la distinction entre croissance naturelle (excédent des naissances par rapport aux décès) et croissance absolue (différence entre deux recensements).

5. Sur la réforme agraire et son application voir plus loin.

c. La famille: unité de reproduction de la société villageoise

Episkepsi est un village nucléaire qui forme une espèce de spirale qui se développe à partir d'un centre, et qui se divise en quartiers, qui portent des noms distincts. Ceux-ci coïncident avec une implantation dans l'espace de ce que les villageois appellent «races» (ράτσες). Ces «races» peuvent être considérées comme une sorte de clan, à l'intérieur duquel les liens de parenté sont impliqués mais pas toujours connus. Une race est un groupe d'individus qui portent le même nom de famille, mais qui ne sont pas nécessairement parents entre eux. A l'intérieur des races il y a les lignages, c'est-à-dire des ensembles de familles descendant d'un ancêtre commun du côté patrilatéral. Dans le village, il y a 24 noms de famille pour 194 unités domestiques, certains d'entre eux regroupant plus de 20 unités. Il est donc clair qu'une subdivision en lignées est fonctionnelle du moins pour des raisons d'identification sociale, si l'on considère que les règles de transmission du nom à l'intérieur de la famille sont telles que plusieurs cousins parallèles patrilatéraux risquent de porter le même prénom et le même nom de famille, puisqu'aussi bien les prénoms se transmettent de grand-père à petit-fils patrilatéral pour les aînés. La fission d'une lignée en plusieurs branches a lieu toutes les trois générations, point limite de la parenté patrilinéaire. Ainsi se forment de nouvelles lignées avec un nom distinct, qui est soit un sobriquet personnel du fondateur de la lignée, soit un patronyme qui devient un nom de lignée.

Les deux éléments qui caractérisent les relations entre parents à Episkepsi sont d'une part l'héritage inégal entre filles et fils, et d'autre part la résidence patrilocale. Les filles quittent la maison paternelle à leur mariage, et elles n'ont qu'un droit restreint sur la propriété familiale: outre leur trousseau, elles reçoivent de leur père au moment de leur mariage, une petite part des terres, qui, en règle générale, consiste en un champ que leur mère a reçu en dot, et qui constitue la partie du patrimoine réservée aux filles. La majeure partie de la propriété foncière paternelle est réservée aux fils qui la divisent entre eux, qu'il s'agisse des champs ou des bâtiments. Ce partage a lieu après le mariage des filles, donc après qu'elles aient reçu leur dot, et le plus souvent au moment où tous les fils sont déjà mariés et que les parents approchent de l'âge de la retraite. On invite un «estimateur» qui évalue les champs d'oliviers, les champs de céréales, les maisons et les étables au village et aux champs, bref tout le patrimoine familial. Cette estimation se fait de la même manière que celle qui se pratique avant de mettre un champ en fermage, c'est-à-dire que l'on procède arbre par arbre, et pour chaque parcelle on indique son étendue (ou le nombre d'arbres lorsqu'il s'agit de champs d'oliviers) et la valeur estimée.

Ces parcelles, avec tout autre immobilier, peuvent être divisées en parties égales parcelle par parcelle, ou bien en fonction de leur valeur, évitant ainsi un morcellement excessif des champs. Cette dernière démarche implique un accord entre les parties intéressées. Si l'on ne parvient pas à un tel accord, on divise toutes les parcelles ainsi que le reste de la propriété en parties égales et on tire les lots au sort. Si les parents sont en vie, ils gardent pour leurs propres besoins une partie de la terre qui sera héritée à leur mort par le fils qui les aura assistés jusqu'alors. C'est là une coutume qui tend à disparaître, les vieux parents étant plus indépendants qu'autrefois du fait de la retraite agricole qu'ils perçoivent à 65 ans.

Les règles d'héritage et de partage décrites ici servent non seulement d'illustration de l'organisation de l'espace au village et aux champs, mais peuvent aussi donner quelques indications sur les structures cognitives qui sont à l'oeuvre dans l'organisation sociale du village, que ce soit sur le plan de l'exploitation ou sur celui des relations sociales. Le fait que les femmes ne reçoivent pas beaucoup de terres en dot, et pas d'héritage du tout après leur mariage, «explique» le fait que la plupart des terres soient associées aux lignages patrilinéaires et qu'elles constituent, d'une certaine manière, une propriété inaliénable et masculine. Une partie du terroir, beaucoup moindre, est associée aux femmes: c'est la dot des filles à marier, elle s'hérite en général de mère en fille, évitant ainsi le morcellement du patrimoine lignager. Cette partie du terroir constitue donc une propriété aliénable et féminine, qui est associée à un lignage différent à chaque génération.

Le cas des familles qui n'ont pas de fils et lèguent leur patrimoine aux filles, l'une d'entre elles prenant un mari en genre dans la maison paternelle, illustre bien ce système de propriété masculine: le gendre perd le nom de sa lignée originelle qui est normalement lié à une branche du lignage partilinéaire et à la propriété correspondante, et il reçoit celui de son beau-père, assumant ainsi un rôle normalement féminin: il fait partie de la maison, et permet alors à la lignée de se reproduire. De cette manière la maison et les champs de la fille héritière gardent leur nom originel de lignée jusqu'à ce que le couple ait des enfants. Ici se termine la subordination du gendre à sa belle famille: il devient le fondateur de sa propre lignée qui prend sa place dans le système villageois, la lignée du beau-père disparaissant peu à peu de la mémoire collective.

Un autre aspect de l'organisation lignagère est la parité entre fils et l'inégalité entre filles et fils au sein de la même famille. Dans une structure lignagère les hommes de la même génération sont homologues puisqu'à la limite ils sont tous les fondateurs potentiels de lignées indépendantes. Les femmes quittant le lignage dès leur mariage, les liens de parenté tracés à travers elles sont moins connus—et donc moins reconnus—que les liens

patrilatéraux et agnatiques, qui s'étendent jusqu'à la quatrième génération.

## II. Survivances d'une époque révolue et résistance des structures cognitives

### a. Le système de fermage\* et la mise en valeur des champs d'oliviers

Les paysans de Corfou, comme on l'a dit plus haut, ne sont propriétaires de plein droit de leur terre que depuis les années 20, et ce à la suite d'une série de lois promulguées de 1867 à 1921,<sup>6</sup> pour ne parler que de celles qui furent votées après la réunion des îles ioniennes à l'État hellénique. Avant ces réformes agraires, les terres de Corfou étaient cultivées sous deux types de contrats. Le premier est le contrat à perpétuité, qui à l'origine est un contrat de mise en valeur d'une terre non cultivée, et qui implique une rente au propriétaire qui varie entre 1/10 et 1/3 de la production.<sup>7</sup> La deuxième est un contrat à court terme, le «pacto», par lequel le propriétaire reçoit une partie de la récolte d'une oliveraie sur la base d'une évaluation, effectuée par un

\* Le terme «fermage» est employé ici comme terme générique pour désigner ces modes de faire-valoir particuliers.

6. Ce sont : a) La loi ΣΜΔ' de 1867 qui abolit les «timars», (i.e. les grandes propriétés, qui n'ont rien de commun avec les «timars» turcs). Les redevances jadis payées en nature doivent désormais être payées en argent ; et ce à la fois plus possible de s'engager par un contrat à perpétuité, et ceux qui existent peuvent être dissous si une des deux parties le désire. Cette loi ne semble pas avoir été appliquée, et la loi ΣΕΗ' de 1868, tout en cédant quelques droits aux propriétaires des «timars» rappelle les articles de la loi de 1867. En 1894 la première réforme agraire est déclarée : la loi ΒΣΙΓ' confirme l'abolition des fiefs et abolit toute redevance à caractère perpétuel ; l'État est responsable pour l'indemnisation des anciens propriétaires dont les terres sont attribuées aux cultivateurs et préside à la création de fonds spéciaux pour rassembler le capital nécessaire. Le coup de grâce est porté par la loi ΔΝΔ' de 1912 (suivie des lois 423/1914, 2645/1921 et du décret du 5 juillet 1927) qui libère les paysans de leurs redevances et leur permet de devenir propriétaires de plein droit après avoir payé les deux-tiers de l'indemnisation aux anciens propriétaires.

Références : pour les lois : Journal Officiel nos 65, 1867 ; 46, 1868 ; 5, 1894 (14/1) ; 58, 1912 ; 141, 1921 et 138, 1927. Voir aussi A. Damaskinos, *Le système agraire de Corfou*, Corfou, 1864 ; N. Gérarakis, *Revue de la propriété à Corfou*, Corfou, 1911 ; A. Hidroménos, *Histoire synoptique de Corfou*, Corfou, 1895 ; P. Hiotis, *Rapport historique sur les timars de Corfou*, Corfou, 1865 ; M. Polylys, *Sur les terres timariotiques de Corfou*, Corfou 1864 ; A. D. Sidéris, «La question agraire de Corfou», in *Megali Helleniki Enghyclopeda*, vol. A, pp. 500-501 ; B. Theotoky, *Détails sur Corfou*, Corfou, 1826 (le seul ouvrage dans cette liste rédigé en français, tous les autres sont en grec) ; et I. Typaldos, «La féodalité dans les îles Ionniennes», in *Chrysalis*, vol. B, nos 40 et 41, 1864.

7. En effet, les contrats à perpétuité en vigueur à l'époque sont à la fois complexes et fort divers, mais leur description dépasserait de loin les limites de cet article. On entend par «premier type de contrat» le fermage à perpétuité (δημηκῆς ἀγοράληψία), l'emphytéose à perpétuité (δημηκῆς ἐμφυτεύση) et les différents modes de mise en valeur des terres timariotiques. Aussi le terme de «propriétaire» est-il utilisé de manière quelque peu abusive, dans la mesure où il n'est pas possible d'établir ici les différences entre les droits sur la terre recon nus aux baronies, aux possesseurs et aux cultivateurs des champs.

estimeur, de la production à attendre de la prochaine récolte. Cette estimation avait lieu au début de la fructification, c'est-à-dire au début de l'automne. L'estimeur arpentait le champ et estimait la quantité d'olives que chaque arbre donnerait lors de la récolte. Les deux parties se mettaient alors d'accord sur la quantité d'huile dont l'agriculteur serait redevable—en général 40 à 60% de la production estimée.

Les deux types de contrat qu'on vient de décrire offrent une image simplifiée de la question agraire à Corfou à la fin du siècle dernier. Il y avait en fait d'autres types de fermage à court ou à moyen terme, à rente fixe ou proportionnelle, des contrats emphytéotiques et des contrats à perpétuité qui se transmettaient de génération en génération aussi bien du côté des paysans que du côté des propriétaires. Cette complexité de droits se surimposant a été le principal problème auquel se sont heurtés les législateurs désireux d'améliorer les modes de faire-valoir à Corfou.<sup>8</sup>

Pour en revenir à Episkepsi, les paysans devenus propriétaires dans les années 20 ont obtenu les terres qu'ils cultivaient depuis plusieurs générations au prix d'un lourd endettement qui a abouti à la formation de quelques grandes propriétés, l'usure étant à l'époque un moyen assez sûr d'enrichissement. Ainsi, une grande partie des paysans ont dû prendre des champs en fermage et même travailler comme ouvriers agricoles pour pouvoir payer leurs dettes, et, pour ce type de transaction, le contrat traditionnel, le «pacto», a été la forme la plus couramment utilisée. Le «pacto» était d'ailleurs institutionnalisé, puisque c'est le tribunal qui agréait les estimateurs professionnels, nécessaires dans chaque village au bon fonctionnement de ces transactions.

Le «pacto» est l'unique forme de contrat pratiquée depuis la réforme agraire jusqu'à aujourd'hui. Le montant de la rente exigée a varié selon les époques en fonction des prix et de la disponibilité de la main-d'œuvre. Dans les années 1920-1940 un propriétaire pouvait obtenir jusqu'aux deux-tiers de la récolte, telle était l'abondance de la main-d'œuvre agricole. Aujourd'hui la rente courante s'élève à 40% de la récolte estimée.<sup>9</sup> Pour vendre ou pour partager un champ d'oliviers lors d'un héritage, on utilise la même procédure d'estimation par un expert, mais cette fois-ci l'estimeur calcule non pas ce que l'arbre produira à la prochaine récolte, mais son «fonte», c'est-à-dire son potentiel de production. La valeur d'un champ ou d'un arbre est à peu près égale à

8. Sur ce problème voir : Gerarakis, *op. cit.*, pp. 14-27 ; Constantas in : *Recueil des débats du Parlement sur la question de Corfou en 1867*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1868, pp. 10-21 et 178-180 ; G. Markoras, *Précis et esprit de la question agraire de Corfou*, (en français), Corfou, 1868 ; Typaldos, *op. cit.*, pp. 513-518. Voir aussi *Code Civil Ionien*, art. 1627-1680.

9. On calcule de la manière suivante : 12 *moutzouria* (mesure de capacité) d'olives produisent normalement 3 *xesta* (3 fois 16,5 kg) d'huile. On donne au propriétaire «1 *xesta* tous les 10 *moutzouria*», autrement dit, 40% de la production.

la valeur de sa production pendant cinq ans, autrement dit à son rendement sur deux récoltes et demie.<sup>10</sup>

b. *La technologie face au système traditionnel d'exploitation de l'olivier*

Hormis la transformation des olives en huile, processus qui a subi une révolution dès l'introduction des pressoirs modernes au village, l'exploitation de l'olivier reste traditionnelle. Aucune administration, depuis le XIXe siècle, n'a pu convaincre les paysans de planter les oliviers plus espacés, et, à plus forte raison, d'abattre une partie des arbres pour que le reste ait suffisamment d'air et de lumière. Le résultat est que les oliviers à Corfou sont énormes, atteignant souvent 25 et 30 mètres de hauteur, et que, plantés trop près l'un de l'autre, ils ne peuvent garder qu'une partie de leurs fruits faute d'espace.<sup>11</sup> La manière dont le fruit est récolté n'est qu'une conséquence de cette situation absurde : comme il n'est pas possible de battre les arbres ou de les secouer pour ramasser le fruit avant qu'il ne soit trop mûr, on attend que celui-ci tombe pour le récolter ensuite au sol. Cela dure de novembre à mai. Le récit (en français) de Théotoky, qui date de 1826, aurait pu être écrit aujourd'hui :

«L'on a cru pendant un siècle que la source de la richesse insulaire soit l'olivier, et qu'il fallait en planter beaucoup. Voici pourquoi on en trouve des millions entassés les uns sur les autres : ce qui fait qu'ils produisent peu, que le produit n'est pas le meilleur, qu'ils sont, par là même, assujettis à des dévastations et qu'ils donnent mauvais air, le procédé pour faire l'huile est mauvais. Les pressoirs sont très imparfaits. L'on laisse les olives à terre longtemps avant de les ramasser, on les pose ensuite dans des réservoirs où elles entrent en fermentation avant d'être versées dans le pressoir; malgré tout cela l'on tire de l'huile très mangeable.»<sup>12</sup>

Il est évident que pour éviter une mauvaise qualité d'huile la seule solution réside dans l'amélioration des conditions de la récolte et du transport. La Banque

Agricole vend à crédit des filets spécialement conçus pour recevoir les olives lorsqu'elles tombent au sol. Ainsi on évite la collecte à la main, qui exige beaucoup plus de temps, mais les filets coûtent assez cher, ne durent pas très longtemps et doivent couvrir toute l'étendue du champ pour être efficaces. Ils ont été introduits au village il y a cinq ans et on peut estimer que déjà les 25% des oliveraies en sont couvertes, à chaque récolte. Cela ne résout pas, bien sûr, le problème de la qualité de l'huile; il faudrait également que tous les fruits ne tombent pas ensemble, pour qu'on puisse les ramasser et les transporter jusqu'au pressoir dans un laps de temps qui éviterait leur fermentation au sol ou dans les sacs. La question du transport est donc capitale surtout lorsqu'il s'agit de «sauver» une partie de la récolte. Chaque famille doit assurer son propre moyen de transport, et, on utilise des tracteurs et des voitures à côté des ânes et des chevaux. Aujourd'hui il revient moins cher, à moyen terme, de faire ouvrir par bulldozer un passage pour le tracteur dans les champs que de louer un cheval pendant plusieurs années pour le transport.

De manière générale si l'introduction de la technologie entraîne déjà une amélioration des conditions de récolte, ainsi que d'autres travaux agricoles comme par exemple l'extraction par pulvérisation des mauvaises herbes elle ne semble pas susciter un bouleversement de l'organisation du travail aux champs. Certes, il faut moins de main-d'œuvre qu'auparavant pour obtenir une production qui satisfasse les besoins minima de la population la preuve en est que le village connaît ces dernières années une période d'aisance relative. Les paysans investissent aussi bien au niveau des moyens de production (terres et outils agricoles) qu'au niveau de la consommation: en 1977 on pouvait compter 100 réfrigérateurs, 70 postes de télévision et 10 machines à laver dans le village. De 1976 à 1978 plus de 50 permis de construire ont été accordés, ce qui pour la grande majorité d'entre eux correspond à l'adjonction aux maisons d'installations sanitaires modernes.

Cette richesse ne vient pas uniquement de l'exploitation traditionnelle de l'olivier. D'autres sources d'argent frais existent au village ou en dehors, et qui attirent une main-d'œuvre saisonnière : l'hôtellerie, qui emploie 13 villageois et le bâtiment qui occupe 8 hommes au village et 6 à la ville. Il y a aussi 21 Episkepsiotés employés ou artisans au village, 17 qui travaillent aux trois pressoirs à olives (ce qui représente une activité de 5 à 8 mois par an, mais pas nécessairement quotidienne) et 15 marchands moyens ou petits; enfin, on compte 10 entreprises dont les deux pressoirs privés qui ont un chiffre d'affaires assez important. Pour compléter ce tableau de l'emploi à Episkepsi, ajoutons que 9 villageois prennent des champs en fermage et 3 travaillent de temps à autre comme ouvriers agricoles. Cela dit, il y a une demande de main-d'œuvre assez importante au village pendant la récolte, surtout au début

10. En 1976 on estimait la valeur d'un moutzouri (voir note précédente) à 500 drachmes. Un moutzouri d'olives donne en moyenne 4 kg d'huile, à 50 drachmes le kilo, à chaque récolte, c'est-à-dire tous les deux ans. L'arbre estimé à 3 moutzourias sera donc vendu 1 500 drachmes, ce qui correspond à son rendement en cinq ans.

Sur les poids et les mesures voir A. Andreadis, *Sur l'administration économique de l'Héptanèse sous les Vénitiens*. Athènes 1914, vol. 1, pp. 47-49 (en grec), et aussi les tableaux des *Blue Book of Statistics*, ref. C.O. 136 1391 au Public Record Office à Londres. Le moutzouri est noté «metro» par Andréadis et «misure» au P.R.O., et la xesta «jar».

11. Les champs d'oliviers à Corfou ont en moyenne une densité de 150 arbres par hectare, tandis que dans les autres régions de Grèce, la densité est de 80 arbres/ha.

12. Baron Théotoky, *op. cit.*, pp. 14-15. Le témoignage de I. Davy, écrit un peu plus tard, va dans le même sens; il se réfère également à la loi vénitienne qui a déclenché la culture intensive de l'olivier au XVIe siècle. Cf. Ian Davy, *Notes and Observations on the Ionian Islands and Malta*, 2 vol., London, 1842, vol. 1, pp. 313 et 350-57.



du printemps, mais ce sont les villages voisins, moins riches, qui fournissent ces ouvriers.

Les activités complémentaires à l'agriculture mentionnées plus haut apportent plus qu'une nuance à l'image d'Episkepsi comme village d'agriculteurs, mais elles ne représentent pas un changement radical de la base de l'économie villageoise, puisque tous les habitants sont propriétaires de terre, et tous s'occupent de l'exploitation de leur champs. Ce ne sont que des activités «complémentaires»: elles fournissent de l'argent frais aux familles qui peuvent occuper une partie de la main-d'oeuvre dont elles disposent en dehors de l'agriculture, tout en exploitant leurs champs. En ce qui concerne les entrepreneurs, tous s'occupent également de leurs champs; la plupart d'entre eux ont monté leur petite entreprise à partir de leur ferme: ce sont des éleveurs de bétail ou de volailles qui vendent leur production au marché de Corfou, des familles pas nécessairement aisées, qui profitent des facilités de crédit qu'offre la Banque Agricole pour améliorer leur niveau de vie.

La base de l'économie à Episkepsi n'a donc pas changé. Même de nos jours, on continue à planter des oliviers sur toutes les pentes et dans tous les fonds de vallée du terroir. Il existe une réalité économique, celle de la monoculture de l'olivier, mais aussi une structure mentale qui y est liée: on calcule sa propriété en fonction des pieds d'oliviers et non de la superficie, on estime un «bon père de famille» en fonction de ses aptitudes d'agriculteur et d'exploitant, et on hésite à changer la façon d'exploiter une culture qui a été l'unique production destinée au marché depuis plusieurs siècles. Le propriétaire le plus important du village, qui possède 3 000 oliviers alors que la moyenne est de 250 par unité domestique, est aussi l'exploitant d'un des trois pressoirs à huile. Cette dernière exploitation lui rapporte beaucoup plus que sa propriété, puisqu'il est obligé d'engager plusieurs ouvriers par jour pendant six mois afin de récolter les fruits. En réalité cette propriété est peu rentable, du moment où un investissement en technologie ne rapporte pas grand chose, et où la présence constante d'une main-d'oeuvre nombreuse, même non spécialisée, est nécessaire. Mais malgré son esprit moderne et progressiste, ce propriétaire ne veut pas se séparer de la terre qu'il a reçue en héritage et ne peut se décider à la vendre pour investir le capital dans une entreprise plus rentable. Son discours est révélateur: il est absolument conscient de cette contradiction, et il m'a lui-même expliqué le problème de la rentabilité et l'absurdité de la situation. Peut-être une explication réside-t-elle dans le fait que cette grande propriété a été formée assez récemment, pendant l'entre-deux-guerres, et que son exploitation a permis de créer l'entreprise du moulin et du pressoir à huile. Peut-être a-t-il donc peur d'abandonner ce qui a été la source principale de cette richesse? En tout cas, aujourd'hui, c'est

l'entreprise qui permet de maintenir l'exploitation de cette grande propriété.

*c. L'organisation du présent, l'organisation de l'avenir, une proposition indigène pour résoudre les contradictions*

Une dernière note sur l'image que se font les paysans d'eux mêmes, de leur organisation économique et sociale, n'est pas superflue pour compléter cette description trop sommaire du village d'Episkepsi.

Villages de montagne, qui vivent de la monoculture de l'olivier, exploitation qui reste trop traditionnelle dans son organisation pour pouvoir assurer l'avenir de ces petites sociétés, telle est la représentation que les employés de l'administration se font de la plupart des villages de montagne à Corfou, et cela depuis des décennies. Ce qui est paradoxal ce n'est pas que ces villages s'adaptent à la réalité économique qui les entoure, mais qu'ils changent tout en gardant une structure traditionnelle. Pour le cas d'Episkepsi, et sans vouloir généraliser pour l'ensemble de l'île, encore que bien des structures villageoises et plusieurs processus de transformation soient semblables, j'ai l'impression que le «changement», conçu dans une perspective historique, n'est vécu comme tel que d'une manière relative, et que ce changement n'est ni bouleversant ni radical. Je n'ai jamais eu le sentiment que les villageois d'Episkepsi considéraient le monde moderne comme le monde à l'envers; qu'ils se sentaient écartés et incompris, bref, qu'ils percevaient la société englobante comme hostile et étrangère. Les changements qui se sont produits au village au cours des 50 dernières années font partie de l'expérience de ses habitants et ont modifié leur mode de penser, leur façon d'appréhender la réalité, mais ils n'ont pas apporté un dépaysement, ils ont plutôt rompu l'isolat de cette société villageoise. J'ai eu l'impression que, dans cette communauté, beaucoup d'événements étaient vécus comme dramatiques au moment où ils advenaient, mais qu'ils s'intégraient le plus tôt possible à l'ensemble de ses expériences et de ses catégories cognitives, dans un système cohérent au moins en apparence, pour permettre à cette communauté de fonctionner et de «se concevoir» d'une manière totale.

Ce n'est pas que les gens ne pensent pas au passé, mais ils l'intègrent au présent; en effet, la notion de passé est plutôt vague, elle peut indiquer un événement ou une situation du siècle dernier ou d'il ya vingt ans; tout cela entre dans une catégorie unique: «Il y a très très longtemps». C'est comme si elle y avait une certaine limite au delà de laquelle tout se brouillait et devenait lointain et intemporel à la fois. Mais dès qu'une mémoire n'est plus fonctionnelle dans ce système de référence globale, elle est éliminée. C'est ainsi qu'il est rare de rencontrer un raisonnement qui rende compte

TABLEAU  
Taux de croissance annuelle (absolue), entre deux recensements:

	Episkepsi	Oros	Corfou(île)
1830-1844	1.02%	1.36%	1.09%
1844-1864	0.85%	1.29%	baisse
1864-1889	0.35%	0.84%	0.57%
1889-1907	1.56%	1.33%	0.68%
1907-1928	0.69%	0.73%	0.37%
1928-1940	1.03%	0.26%	0.39%
1940-1951	0.35%	baisse	baisse
depuis 1951: baisse partout			
En plus longues périodes:			
1830-1864	0.92%	0.92%	0.56%
1830-1889	0.67%	0.78%	0.43%
1830-1907	0.83%	0.99%	0.49%
1830-1971	0.44%	0.41%	0.24%
1889-1940	1.01%	0.84%	0.49%
1907-1940	0.84%	0.57%	0.38%
1907-1961	0.40%	0.11%	0.07%

Pour Episkepsi, détail:

Population	(inclusive)	naissances	décès	Croissance			
				naturelle		absolue	
1920: 803	1920-27:	208	62	(146)	18.18%	(51)	6.35%
1928: 854	1928-39:	248	87	(161)	18.85%	(120)	14.05%
1940: 974	1940-50:	191	102	(89)	9.13%	(38)	3.90%
1951:1012	1951-60:	102	94	(8)	0.79%	(-140)	-13.83%
1961: 872	1961-70:	87	72	(15)	1.72%	(-143)	-16.40%
1971: 729	1971-76:	26	63	(-37)	-5.07%	(-50)	-6.85%
1976: 679							

Emigration:	Taux de croissance annuelle (naturelle)
1920-27: 146-51 = 95(11.8%)	2.11%
1928-39: 161-120 = 41(4.8%)	1.45%
1940-50: 89-38 = 51(5.2%)	0.80%
1951-60: 8 + 140 = 148(14.6%)	0.08%
1961-70: 15 + 143 = 158(18.1%)	0.17%
1971-76: 50-37 = 13(1.7%)	

des contradictions, qui les identifie ou même qui les soupçonne. Tout est cohérent, et le reste n'existe pas. On pourrait dire que le système de référence est fragmentaire.

La manière dont la communauté fait face aux problèmes actuels et s'adapte au monde moderne qui, lui aussi, change très rapidement, est liée à cette capacité de se référer à un système de base, à un système d'appréhension du monde qui lui est propre. C'est un système sans perception historique, sans mémoire profonde, mais qui fonctionne en s'adaptant et en changeant lui-même sans s'en apercevoir. On a vu plus haut à propos de la parenté que la mémoire généalogique dépasse rarement trois générations. En fait, on

pourrait dire que la mémoire collective élimine les individus, et donc les rapports qui ne sont plus fonctionnels dans le système de la parenté tel qu'on le pratique. On élimine les relations de parenté tracées par des femmes, puisque le système repose sur une conception lignagère de la société, et que ces lignages sont agnatiques. De la même manière la mémoire collective intègre dans un système plus large, celui de la configuration de la société tout entière, les éléments qui lui sont fonctionnels, qui peuvent s'ajouter au système sans le changer — du moins en apparence. On intègre dans le code de comportement moral des réalités et des nécessités modernes, sans pour autant renoncer au système traditionnel. Ainsi juge-t-on bon ou mauvais un mariage ar-

rangé, les études d'une fille en Italie et le mariage par rapt de sa soeur cadette. Trois situations de jeunes femmes qui semblent appartenir à deux mondes différents.

Bien sûr, le village n'a jamais été dans une situation d'isolat absolu, la ville est assez proche, et le monde extérieur ne semble pas avoir envahi la vie de la communauté d'un seul coup. On a l'impression que cette communauté n'a pas eu à renoncer à son organisation sociale et à son système cognitif—son idéologie indigène—avant de pouvoir s'ouvrir et faire partie de la société plus large. Ainsi, son code de comportement aussi bien que son idée d'elle-même et du monde extérieur ont-ils su s'adapter à une réalité nouvelle mais non pas menaçante, et cela dans un processus d'intégration qui a été vécu comme assez «normal» et accepté comme un progrès.

J'ai mentionné plus haut que les habitudes de consommation étaient un signe plutôt de prospérité que d'imitation d'un mode de vie citadin. On ne rejette pas tout ce qui est du passé, mais on modernise, on profite

de la société de consommation pour y vivre mieux. Comment expliquer autrement le fait qu'on achète un réfrigérateur plutôt qu'un poste de télévision, symbole de prospérité et de modernité par excellence, qu'on modernise la maison en commençant par la salle de bains et non pas par les autres pièces qui, elles, sont plus exposées aux regards des visiteurs?<sup>13</sup> Peut-être est-ce qu'à Corfou on a un sens de l'humour, et donc du ridicule assez développé, et qu'on a le sentiment d'appartenir à une civilisation qui, loin d'être inférieure à celle de la société nationale, fournit au contraire le prétexte à un véritable complexe de supériorité à l'égard de la Grèce continentale.

13. Il existe en effet, dans d'autres régions de la Grèce, un comportement envers les biens de consommation qui est le résultat d'une imitation de la vie citadine, plutôt que d'une satisfaction «rationnelle» de besoins, comme le note E. Friedl dans son article «Lagging emulation in post-peasant society», *American Anthropologist*, 66(3) 1964.